

Détail estimatif : A84 – lot n°2
Tranche ferme – sens Rennes – Caen PR 184+000 au 191+400

Section courante :
Fraisage – 4 cm + 4 cm BBDr 0/10 cl.2 sans agrégat d'enrobés au liant fortement modifié
Bretelles : Fraisage 6 cm + 6 cm BBSG 0/10 avec 20 à 30 % d'AE au bitume pur

N° DE PRIX	DESIGNATION	UNITE	QUANTITES	Prix unitaire	Montant HT	Index de référence
1	Installation de chantiers	F	1		0,00	TP08
2	Étude d'exécution et PAQ	F	1		0,00	TP08
3	Rabotage sur une profondeur inférieure ou égale à 6 cm en une passe, avec reprise d'un lot de fraisats issus de couches hydrocarbonées de toute granulométrie et de teneur moyenne en HAP inférieure ou égale à 50 mg/kg	m2	90 000		0,00	TP08
4	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 350 g/m2	m2	6 000		0,00	TP09
5	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 400 g/m2	m2	0		0,00	TP09
6	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 450 g/m2	m2	84 000		0,00	TP09
7	Fourniture et mise en œuvre de lait de chaux	m2	90 000		0,00	TP08
8	BBSG 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 20 et 30 % et avec une étude de formulation de niveau 3	t	350		0,00	TP09
9	BBDr 0/10 de classe 2 sans agrégats d'enrobés au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 1.	t	8 410		0,00	TP09
10	BBMa 0/10 de classe 3 avec un tauxd'agrégats d'enrobés compris entre 10 et 20 % au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 2	t	0		0,00	TP09
11	BBTM de type a 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 10 et 20 % au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 2	t	0		0,00	TP09
12	Utilisation d'un alimentateur	t	8 760		0,00	TP09
13	Raccordements par engravure	m	200		0,00	TP09
14	Fermeture des joints	m	7 600		0,00	TP09
15	Sciage de chaussée	m	200		0,00	TP08
16	Dérasement d'accotement	m2	7 000		0,00	TP08
17	Déblais	m3	55		0,00	TP08
18	Dépose de bordures et de caniveaux	ml	45		0,00	TP08
19	Construction d'un ilot en béton ordinaire	m2	6		0,00	TP08
20	Fourniture et mise en œuvre de béton bitumineux sur accotement, ilôt et terre-plein central	m2	75		0,00	TP09
21	Bordures type A2	ml	50		0,00	TP08
22	Bordure type T2	ml	6		0,00	TP08
23	Fourniture et mise en œuvre de grave non traitée 0/31,5 en rechargement d'accôtement	m3	100		0,00	TP08
24	Dégagement d'enrobé sous glissières	ml	900		0,00	TP09
25	Mise à niveau de regard d'assainissement ou grille avaloir et Reprise de maçonnerie devant et au contour des grilles (démolition de béton au contour et devant les grilles y compris l'évacuation des déchets – coffrage si besoin – remise à niveau de la grille – mise en œuvre de béton lissé y compris la fourniture)	U	60		0,00	TP08
26	Balayage de TPC	ml	9 800		0,00	TP08
27	Nettoyage cunette et caniveau béton	ml	1 400		0,00	TP08
28	Signalisation horizontale : bande continue rive gauche TPC – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	7 400		0,00	TSH
29	Signalisation horizontale : bande axe (y compris vides) T1 2U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	7 400		0,00	TSH
30	Signalisation horizontale : bande rive droite T4 3 U (y compris vides) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	7 400		0,00	TSH
31	Signalisation horizontale : bande délimitation bretelle (T2 5U) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	100		0,00	TSH
32	Signalisation horizontale : bande rive gauche bretelle continu 3u – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	400		0,00	TSH
33	Signalisation horizontale : bande rive droite bretelle (y compris vides) T'3 3U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	400		0,00	TSH
34	Hachures : zébras bretelle – au moyen de produits de type PMA-NF2	m2	200		0,00	TSH
35	Mise à disposition et maintenance d'une RMV pendant toute la durée des travaux et adaptations éventuelles à l'avancement	j	15		0,00	TP08

TOTAL H.T.	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C.	0,00

Détail estimatif : A84 – lot n°2
Tranche optionnelle n°1 – sens Caen → Rennes PR 196+600 au 201+400

Section courante :
Fraisage – 4 cm + 4 cm BBDr 0/10 cl.2 sans agrégat d'enrobés au liant fortement modifié

N° DE PRIX	DESIGNATION	UNITE	QUANTITES	Prix unitaire	Montant HT	Index de référence
1	Installation de chantiers	F	1		0,00	TP08
2	Étude d'exécution et PAQ	F	1		0,00	TP08
3	Rabotage sur une profondeur inférieure ou égale à 6 cm en une passe, avec reprise d'un lot de fraisats issus de couches hydrocarbonées de toute granulométrie et de teneur moyenne en HAP inférieure ou égale à 50 mg/kg	m2	52 800		0,00	TP08
4	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 350 g/m2	m2	0		0,00	TP09
5	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 400 g/m2	m2	0		0,00	TP09
6	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 450 g/m2	m2	52 800		0,00	TP09
7	Fourniture et mise en œuvre de lait de chaux	m2	52 800		0,00	TP08
8	BBSG 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 20 et 30 % et avec une étude de formulation de niveau 3	t	0		0,00	TP09
9	BBDr 0/10 de classe 2 sans agrégats d'enrobés au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 1.	t	5 280		0,00	TP09
10	BBMa 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 10 et 20 % au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 2	t	0		0,00	TP09
11	BBTM de type a 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 10 et 20 % au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 2	t	0		0,00	TP09
12	Utilisation d'un alimentateur	t	5 280		0,00	TP09
13	Raccordements par engravure	m	200		0,00	TP09
14	Fermeture des joints	m	200		0,00	TP09
15	Sciage de chaussée	m	200		0,00	TP08
16	Dérasement d'accotement	m2	4 800		0,00	TP08
17	Déblais	m3	0		0,00	TP08
18	Dépose de bordures et de caniveaux	ml	100		0,00	TP08
19	Construction d'un ilot en béton ordinaire	m2	0		0,00	TP08
20	Fourniture et mise en œuvre de béton bitumineux sur accotement, îlot et terre-plein central	m2	0		0,00	TP09
21	Bordures type A2	ml	100		0,00	TP08
22	Bordure type T2	ml	0		0,00	TP08
23	Fourniture et mise en œuvre de grave non traitée 0/31,5 en rechargement d'accôttement	m3	0		0,00	TP08
24	Dégagement d'enrobé sous glissières	ml	3 800		0,00	TP09
25	Mise à niveau de regard d'assainissement ou grille avaloir et Reprise de maçonnerie devant et au contour des grilles (démolition de béton au contour et devant les grilles y compris l'évacuation des déchets – coffrage si besoin – remise à niveau de la grille – mise en œuvre de béton lissé y compris la fourniture)	U	0		0,00	TP08
26	Balayage de TPC	ml	5 000		0,00	TP08
27	Nettoyage cunette et caniveau béton	ml	3 000		0,00	TP08
28	Signalisation horizontale : bande continue rive gauche TPC – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	4 800		0,00	TSH
29	Signalisation horizontale : bande axe (y compris vides) T1 2U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	4 800		0,00	TSH
30	Signalisation horizontale : bande rive droite T4 3 U (y compris vides) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	4 800		0,00	TSH
31	Signalisation horizontale : bande délimitation bretelle (T2 5U) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		0,00	TSH
32	Signalisation horizontale : bande rive gauche bretelle continu 3u – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		0,00	TSH
33	Signalisation horizontale : bande rive droite bretelle (y compris vides) T'3 3U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		0,00	TSH
34	Hachures : zébras bretelle – au moyen de produits de type PMA-NF2	m2	0		0,00	TSH
35	Mise à disposition et maintenance d'une RMV pendant toute la durée des travaux et adaptations éventuelles à l'avancement	j	15		0,00	TP08

TOTAL H.T.	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C.	0,00

Détail estimatif : A84 – lot n°2
Tranche optionnelle n°2 – sens Caen → Rennes PR 204+900 au 208+800

Section courante :
Fraisage – 4 + 4 cm BBM 0/10 avec 10 à 20 % d'AE au liant fortement modifié

N° DE PRIX	DESIGNATION	UNITE	QUANTITES	Prix unitaire	Montant HT	Index de référence
1	Installation de chantiers	F	1		0,00	TP08
2	Étude d'exécution et PAQ	F	1		0,00	TP08
3	Rabotage sur une profondeur inférieure ou égale à 6 cm en une passe, avec reprise d'un lot de fraisats issus de couches hydrocarbonées de toute granulométrie et de teneur moyenne en HAP inférieure ou égale à 50 mg/kg	m2	34 100		0,00	TP08
4	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 350 g/m2	m2	0		0,00	TP09
5	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 400 g/m2	m2	34 100		0,00	TP09
6	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 450 g/m2	m2	0		0,00	TP09
7	Fourniture et mise en œuvre de lait de chaux	m2	34 100		0,00	TP08
8	BBSG 0/10 de classe 3 avec un taux d'agréats d'enrobés compris entre 20 et 30 % et avec une étude de formulation de niveau 3	t	0		0,00	TP09
9	BBDr 0/10 de classe 2 sans agrégats d'enrobés au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 1.	t	0		0,00	TP09
10	BBMa 0/10 de classe 3 avec un tauxd'agréats d'enrobés compris entre 10 et 20 % au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 2	t	3 410		0,00	TP09
11	BBTM de type a 0/10 de classe 3 avec un taux d'agréats d'enrobés compris entre 10 et 20 % au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 2	t	0		0,00	TP09
12	Utilisation d'un alimentateur	t	3 410		0,00	TP09
13	Raccordements par engravure	m	200		0,00	TP09
14	Fermeture des joints	m	200		0,00	TP09
15	Sciage de chaussée	m	200		0,00	TP08
16	Dérasement d'accotement	m2	3 100		0,00	TP08
17	Déblais	m3	0		0,00	TP08
18	Dépose de bordures et de caniveaux	ml	100		0,00	TP08
19	Construction d'un ilot en béton ordinaire	m2	0		0,00	TP08
20	Fourniture et mise en œuvre de béton bitumineux sur accotement, ilôt et terre-plein central	m2	0		0,00	TP09
21	Bordures type A2	ml	100		0,00	TP08
22	Bordure type T2	ml	0		0,00	TP08
23	Fourniture et mise en œuvre de grave non traitée 0/31,5 en rechargement d'accôttement	m3	0		0,00	TP08
24	Dégagement d'enrobé sous glissières	ml	1 700		0,00	TP09
25	Mise à niveau de regard d'assainissement ou grille avaloir et Reprise de maçonnerie devant et au contour des grilles (démolition de béton au contour et devant les grilles y compris l'évacuation des déchets – coffrage si besoin – remise à niveau de la grille – mise en œuvre de béton lissé y compris la fourniture)	U	0		0,00	TP08
26	Balayage de TPC	ml	4 000		0,00	TP08
27	Nettoyage cunette et caniveau béton	ml	3 100		0,00	TP08
28	Signalisation horizontale : bande continue rive gauche TPC – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	3 100		0,00	TSH
29	Signalisation horizontale : bande axe (y compris vides) T1 2U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	3 100		0,00	TSH
30	Signalisation horizontale : bande rive droite T4 3 U (y compris vides) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	3 100		0,00	TSH
31	Signalisation horizontale : bande délimitation bretelle (T2 5U) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		0,00	TSH
32	Signalisation horizontale : bande rive gauche bretelle continu 3u – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		0,00	TSH
33	Signalisation horizontale : bande rive droite bretelle (y compris vides) T'3 3U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		0,00	TSH
34	Hachures : zébras bretelle – au moyen de produits de type PMA-NF2	m2	0		0,00	TSH
35	Mise à disposition et maintenance d'une RMV pendant toute la durée des travaux et adaptations éventuelles à l'avancement	j	15		0,00	TP08

TOTAL H.T.	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C.	0,00

Détail estimatif : A84 – lot n°2
Tranche optionnelle n°3 – sens Caen → Rennes PR 208+000 au 217+700

Section courante :
Fraisage – 4 + 4 cm BBM 0/10 avec 10 à 20 % d'AE au liant fortement modifié

N° DE PRIX	DESIGNATION	UNITE	QUANTITES	Prix unitaire	Montant HT	Index de référence
1	Installation de chantiers	F	1		0,00	TP08
2	Étude d'exécution et PAQ	F	1		0,00	TP08
3	Rabotage sur une profondeur inférieure ou égale à 6 cm en une passe, avec reprise d'un lot de fraisats issus de couches hydrocarbonées de toute granulométrie et de teneur moyenne en HAP inférieure ou égale à 50 mg/kg	m2	106 700		0,00	TP08
4	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 350 g/m2	m2	0		0,00	TP09
5	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 400 g/m2	m2	106 700		0,00	TP09
6	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 450 g/m2	m2	0		0,00	TP09
7	Fourniture et mise en œuvre de lait de chaux	m2	106 700		0,00	TP08
8	BBSG 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 20 et 30 % et avec une étude de formulation de niveau 3	t	0		0,00	TP09
9	BBDr 0/10 de classe 2 sans agrégats d'enrobés au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 1.	t	0		0,00	TP09
10	BBMa 0/10 de classe 3 avec un tauxd'agrégats d'enrobés compris entre 10 et 20 % au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 2	t	10 670		0,00	TP09
11	BBTM de type a 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 10 et 20 % au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 2	t	0		0,00	TP09
12	Utilisation d'un alimentateur	t	10 670		0,00	TP09
13	Raccordements par engravure	m	200		0,00	TP09
14	Fermeture des joints	m	200		0,00	TP09
15	Sciage de chaussée	m	200		0,00	TP08
16	Dérasement d'accotement	m2	9 700		0,00	TP08
17	Déblais	m3	0		0,00	TP08
18	Dépose de bordures et de caniveaux	ml	100		0,00	TP08
19	Construction d'un ilot en béton ordinaire	m2	0		0,00	TP08
20	Fourniture et mise en œuvre de béton bitumineux sur accotement, îlot et terre-plein central	m2	0		0,00	TP09
21	Bordures type A2	ml	100		0,00	TP08
22	Bordure type T2	ml	0		0,00	TP08
23	Fourniture et mise en œuvre de grave non traitée 0/31,5 en rechargement d'accôttement	m3	0		0,00	TP08
24	Dégagement d'enrobé sous glissières	ml	2 600		0,00	TP09
25	Mise à niveau de regard d'assainissement ou grille avaloir et Reprise de maçonnerie devant et au contour des grilles (démolition de béton au contour et devant les grilles y compris l'évacuation des déchets – coffrage si besoin – remise à niveau de la grille – mise en œuvre de béton lissé y compris la fourniture)	U	0		0,00	TP08
26	Balayage de TPC	ml	10 000		0,00	TP08
27	Nettoyage cunette et caniveau béton	ml	2 300		0,00	TP08
28	Signalisation horizontale : bande continue rive gauche TPC – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	9 700		0,00	TSH
29	Signalisation horizontale : bande axe (y compris vides) T1 2U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	9 700		0,00	TSH
30	Signalisation horizontale : bande rive droite T4 3 U (y compris vides) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	9 700		0,00	TSH
31	Signalisation horizontale : bande délimitation bretelle (T2 5U) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		0,00	TSH
32	Signalisation horizontale : bande rive gauche bretelle continu 3u – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		0,00	TSH
33	Signalisation horizontale : bande rive droite bretelle (y compris vides) T'3 3U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		0,00	TSH
34	Hachures : zébras bretelle – au moyen de produits de type PMA-NF2	m2	0		0,00	TSH
35	Mise à disposition et maintenance d'une RMV pendant toute la durée des travaux et adaptations éventuelles à l'avancement	j	25		0,00	TP08

TOTAL H.T.	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C.	0,00

Détail estimatif : A84 – lot n°2
Tranche optionnelle n°4 – deux sens PR 217+700 au 221+000

Section courante :
Fraisage – 2,5 + 2,5 cm BBTM 0/10 avec 10 à 20 % d'AE au liant fortement modifié

N° DE PRIX	DESIGNATION	UNITE	QUANTITES	Prix unitaire	Montant HT	Index de référence
1	Installation de chantiers	F	1		0,00	TP08
2	Étude d'exécution et PAQ	F	1		0,00	TP08
3	Rabotage sur une profondeur inférieure ou égale à 6 cm en une passe, avec reprise d'un lot de fraisats issus de couches hydrocarbonées de toute granulométrie et de teneur moyenne en HAP inférieure ou égale à 50 mg/kg	m2	72 600		0,00	TP08
4	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 350 g/m2	m2	0		0,00	TP09
5	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 400 g/m2	m2	72 600		0,00	TP09
6	Couche d'accrochage à l'émulsion cationique à base de 65 % minimum de bitume modifié, pour un dosage résiduel de 450 g/m2	m2	0		0,00	TP09
7	Fourniture et mise en œuvre de lait de chaux	m2	72 600		0,00	TP08
8	BBSG 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 20 et 30 % et avec une étude de formulation de niveau 3	t	0		0,00	TP09
9	BBDr 0/10 de classe 2 sans agrégats d'enrobés au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 1.	t	0		0,00	TP09
10	BBMa 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 10 et 20 % au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 2	t	0		0,00	TP09
11	BBTM de type a 0/10 de classe 3 avec un taux d'agrégats d'enrobés compris entre 10 et 20 % au liant modifié, avec une étude de formulation de niveau 2	t	4 538		0,00	TP09
12	Utilisation d'un alimentateur	t	4 538		0,00	TP09
13	Raccordements par engravure	m	200		0,00	TP09
14	Fermeture des joints	m	200		0,00	TP09
15	Sciage de chaussée	m	200		0,00	TP08
16	Dérasement d'accotement	m2	3 300		0,00	TP08
17	Déblais	m3	0		0,00	TP08
18	Dépose de bordures et de caniveaux	ml	100		0,00	TP08
19	Construction d'un ilot en béton ordinaire	m2	0		0,00	TP08
20	Fourniture et mise en œuvre de béton bitumineux sur accotement, îlot et terre-plein central	m2	0		0,00	TP09
21	Bordures type A2	ml	100		0,00	TP08
22	Bordure type T2	ml	0		0,00	TP08
23	Fourniture et mise en œuvre de grave non traitée 0/31,5 en rechargement d'accôttement	m3	0		0,00	TP08
24	Dégagement d'enrobé sous glissières	ml	1 500		0,00	TP09
25	Mise à niveau de regard d'assainissement ou grille avaloir et Reprise de maçonnerie devant et au contour des grilles (démolition de béton au contour et devant les grilles y compris l'évacuation des déchets – coffrage si besoin – remise à niveau de la grille – mise en œuvre de béton lissé y compris la fourniture)	U	0		0,00	TP08
26	Balayage de TPC	ml	10 000		0,00	TP08
27	Nettoyage cunette et caniveau béton	ml	200		0,00	TP08
28	Signalisation horizontale : bande continue rive gauche TPC – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	3 300		0,00	TSH
29	Signalisation horizontale : bande axe (y compris vides) T1 2U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	3 300		0,00	TSH
30	Signalisation horizontale : bande rive droite T4 3 U (y compris vides) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	3 300		0,00	TSH
31	Signalisation horizontale : bande délimitation bretelle (T2 5U) – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		0,00	TSH
32	Signalisation horizontale : bande rive gauche bretelle continu 3u – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		0,00	TSH
33	Signalisation horizontale : bande rive droite bretelle (y compris vides) T'3 3U – marquage permanent de « rétablissement définitif » pour lignes longitudinales au moyen de produits de type VNTP structuré (type b)	ml	0		0,00	TSH
34	Hachures : zébras bretelle – au moyen de produits de type PMA-NF2	m2	0		0,00	TSH
35	Mise à disposition et maintenance d'une RMV pendant toute la durée des travaux et adaptations éventuelles à l'avancement	j	30		0,00	TP08

TOTAL H.T.	0,00
TVA 20 %	0,00
TOTAL T.T.C.	0,00

A84 –Détail estimatif - lot n°2
Synthèse

	MONTANT H.T.	TVA à 20%	MONTANT TTC
Tranche ferme – Rennes > Caen Du PR 184+000 au 191+500	0,00	0,00	0,00
Tranche optionnelle n°1 – Caen > Rennes Du PR 196+600 au 201+400	0,00	0,00	0,00
Tranche optionnelle n°2 – Caen > Rennes Du PR 204+900 au 208+000	0,00	0,00	0,00
Tranche optionnelle n°3 – Caen > Rennes Du PR 208+000 au 217+700	0,00	0,00	0,00
Tranche optionnelle n°4 – deux sens Du PR 217+700 au 221+000	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00